

ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE FERNAND DELIGNY

CONTACT

- Adresse : 17, rue des Ursulines - 93200 Saint-Denis
- Téléphone : 01 55 87 61 50
- Email admission : nadia.kanaji@apprentis-auteuil.org
- Email chef de service : nathalie.ravet@apprentis-auteuil.org

ACCÈS

- Métro : ligne 13 - Station Saint-Denis-Porte de Paris
- Tramway : T1 - Station Gérard Philippe. T8 – Station Pierre De Geyter
- RER : ligne D ou H - Gare Saint-Denis-Ile-de-Saint-Denis
- Bus : lignes 154, 170, 255 - Arrêt Denfert-Rochereau

ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE FERNAND DELIGNY



Prestation de la Maison d'Enfants à Caractère Social
Martin Luther King de Saint-Denis



Fondation Apprentis d'Auteuil
40, rue Jean de La Fontaine
75781 Paris Cedex 16
Tél. 01 44 14 75 75
www.apprentis-auteuil.org

Se réconcilier avec les apprentissages, préparer son avenir,
et renouer avec la réussite.



La confiance peut sauver l'avenir

La confiance peut sauver l'avenir



L'AJEPP

Créé à la demande du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis afin de diversifier les réponses dans l'accompagnement des adolescents, l'**Accueil de Jour Éducatif, Pédagogique et Psychologique Fernand Deligny** dépend de la Maison d'Enfants à Caractère Social Martin Luther King de Saint-Denis.

L'AJEPP soutient et accompagne **20 jeunes filles et garçons âgés de 8 à 18 ans**, relevant d'une mesure de protection de l'enfance administrative ou judiciaire, confrontés à des difficultés scolaires :

- en **situation de crise** au sein de leur établissement scolaire ou en risque d'exclusion
- en **voie de décrochage ou en risque de déscolarisation** (absentéisme prolongé et régulier)
- **déscolarisés et en attente** d'un cursus d'entrée dans la vie professionnelle

L'AJEPP a pour objectifs de réintégrer les jeunes **âgés de 8 à 15 ans** dans des structures scolaires de droit commun et d'insérer dans la vie professionnelle les **jeunes âgés de 16 ans** qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas envisager de réintégration scolaire.

L'ACCUEIL ET L'ADMISSION

1. **Une demande d'admission** motivée par un écrit du travailleur social, référent de la situation.
2. **Une pré-admission** avec le référent social et les responsables légaux.
3. **Une journée d'immersion** dans le dispositif.
4. **L'admission** du jeune.

L'accueil se fait en journée, en temps complet ou partiel, durant les temps scolaires et/ou extra-scolaires.

L'admission est possible tout au long de l'année. La prise en charge est de trois trimestres minimum pour permettre la continuité de l'accompagnement, sécuriser le parcours et consolider le processus de réintégration scolaire ou d'insertion professionnelle.

L'objectif du Parcours du jeune est de définir les échéances, le contenu des interventions et les actions envisagées. Il est élaboré en accord avec le jeune et validé par les parents et l'autorité de référence de l'orientation et du placement.

Tout au long du parcours, le jeune est accompagné et suivi par un « éducateur référent » présent dès l'admission du jeune.



LES MISSIONS

- **Élaboration** du projet du jeune : au début de la prise en charge, l'équipe établit le projet personnalisé, scolaire ou professionnel du jeune, en fonction de ses attentes, de ses motivations et de ses difficultés.
- **Remobilisation** : l'équipe de l'AJEPP accompagne chaque enfant dans son parcours, afin de restaurer l'image de soi et retrouver la confiance nécessaire aux apprentissages et différentes démarches.
- **Orientation** : l'équipe pluridisciplinaire accompagne chaque jeune dans la construction de son projet jusqu'à la consolidation de la réintégration scolaire ou professionnelle.
- **Accompagnement des familles** : l'AJEPP intervient au domicile des familles et renforce les liens entre l'enfant et ses parents.
- Les durées du parcours et de chaque étape sont déterminées selon la progression et les évolutions du jeune.

LES ATELIERS ET ACTIVITÉS

- **Expression et communication** : expression personnelle, communication interpersonnelle et prise de parole lors de l'atelier ciné-débat ou de l'atelier radio.
- **Art et culture** : découvertes culturelles et artistiques, activités, manuelles.
- **Citoyenneté** : ouverture à l'environnement socio-économique, participation à des actions citoyennes, solidaires ou humanitaires.
- **Remobilisation scolaire** : fondées sur une pédagogie de la réussite, les activités pédagogiques et scolaires sont conduites en référence au socle commun des connaissances et des compétences de l'Éducation nationale : cycle 3 et cycle 4.
- **Cuisine** : avoir une meilleure alimentation, découvrir de nouveaux aliments.
- **Des ateliers éducatifs** tels que le sport, la natation et l'équithérapie sont proposés aux jeunes.



LE PARCOURS DU JEUNE



« N'oublie jamais de regarder si celui qui refuse de marcher n'a pas un clou dans sa chaussure. »
Fernand Deligny

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Un chef de service éducatif
- Un psychologue
- Deux enseignants
- Cinq professionnels de l'éducatif